



# Unitaire 33



Bulletin de la section de la Gironde du SNUipp-FSU

## Spécial Congrès Départemental 17 et 18 juin 2015

Numéro 132 - Mai 2015

Prix du numéro: 0,75 euros

Numéro CPPAP: 0410S07262 ISSN 1165-7979 Imprimé par nos soins

Mathieu Noblia

Directeur de la publication:

Siège : SNUipp-FSU Gironde, 44 cours Aristide Briand 33000 Bordeaux

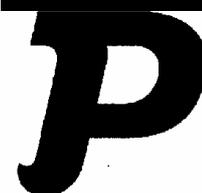
Tél : 05 56 31 26 63 Fax : 05 56 31 23 19 Mèl : [snu33@snuipp.fr](mailto:snu33@snuipp.fr)

Site web : <http://33.snuipp.fr>

Déposé le mercredi 6 mai 2015

Dispensé de timbrage

Bordeaux



PRESSE

DISTRIBUÉE PAR

LA POSTE



L'orientation du SNUipp-FSU s'élabore à plusieurs niveaux : départemental et national. Le congrès de juin 2015 traitera essentiellement du niveau départemental. Un congrès national se tiendra au mois de juin 2016 à Rodez et sera préparé départementalement au mois de mai 2016.

Cette réflexion sur notre vie syndicale passe par plusieurs étapes auxquelles les syndiqué-es sont associé-es.

## Bilan

Les syndiqué-es participent au bilan lors de réunions dans les secteurs entre le 18 et le 29 mai (voir les dates au dos du journal). Il s'agit alors de discuter, commenter les textes proposés dans ce journal et de produire d'autres textes de contributions collectives reprenant les réflexions du secteur. Par ailleurs chaque syndiqué-e peut aussi écrire, seul-e ou avec quelques autres, sa contribution au bilan et aux perspectives, sur le ou les thèmes qui le préoccupent. Toutes ces contribu-

tions seront publiées dans un second e-journal préparatoire au congrès, début juin. Elles doivent donc arriver au SNUipp fsu 33 départemental avant le 29 mai.

## Élaboration de l'orientation départementale

Dans le deuxième e-journal nous publierons les contributions de secteurs et individuelles.

Le congrès réuni le 17 et 18 juin définira alors l'orientation départementale pour les trois années à venir.

Tou-tes les syndiqué-es sont invité-es à participer au congrès et à y débattre, mais seul-es les délégué-es désigné-es lors des réunions de secteurs auront le droit de vote, ils et elles y représentent leur secteur. Le nombre de mandaté-es est fonction du nombre de syndiqué-es dans le secteur.

La participation aux congrès font partie des droits syndicaux et des autorisations d'absence seront accordées à tou-tes les participants.

Une fiche d'inscription te sera communiquée par mail ou courrier ainsi qu'un modèle d'autorisation d'absence à transmettre au moins une semaine avant aux services de la DSDEN via l'IEN de ta circonscription.

Le congrès élira aussi la nouvelle direction départementale (Conseil Syndical) qui aura pour mission la mise en œuvre des nouveaux mandats. Tout-e syndiqué-e peut poser sa candidature pour être élu-e au Conseil Syndical. Tu trouveras ci-dessous l'appel à candidature.

La participation du plus grand nombre est indispensable, nous t'invitions donc à participer aux réunions de secteur et au congrès, ainsi qu'à nous envoyer des contributions sur les thèmes qui te paraissent importants.

Le syndicat appartient à tou-tes les syndiqué-es, il est important de le faire vivre !

## APPEL À CANDIDATURE

À renvoyer au SNUipp-FSU, 44, cours A. Briand - 33000 Bordeaux

**Le Conseil Syndical départemental est composé pour moitié :**

- de 22 élu-es sur liste, en congrès, en fonction du vote d'orientation (plus une dizaine de suppléant-es). Ils et elles sont élu-es pour trois ans.
- et de 22 élu-es des secteurs qui peuvent changer tous les ans. Ils et elles sont élu-es à chaque rentrée dans le secteur.

Le congrès doit donc élire les conseillers syndicaux et conseillères syndicales porteur-ses de l'orientation départementale votée en congrès.

Tout-e syndiqué-e peut poser sa candidature pour être élu-e au Conseil syndical.

NOM..... PRÉNOM.....

ÉCOLE ou ÉTABLISSEMENT.....

SECTEUR.....

**dépose par ce coupon ma candidature au Conseil Syndical.**

Signature :



*Par Agnès Dumand et Cécile Hémous  
Co-secrétaires départementales du SNUipp-FSU de Gironde*

## Sommaire

**P2 : Congrès mode d'emploi / appel à candidature**

**P3 : Édito**

### **BILAN**

**P4 et 5 : Calendrier de l'action**

**P6 et 7 : Bilan général**

**P8 : Problématiques des personnels**

**P9 : Problématiques professionnelles**

**P10 et 11 : Problématiques d'écoles**

**P12 : Les instances**

**P13 : Communication**

**P14 : Syndicalisation**

**P15 : Trésorerie**

**P16 : Vie de la section**

**P17 : FSU**

**P18 : Elections paritaires**

**P19 : Personnels non-titulaires**

**P20 : Formation initiale**

**P21 : Formation continue**

**P22 : RESF / Égalité fille-garçons**

**P23 : Bulletin d'adhésion**

**P24 : Informations / RIS**

**C**omme tous les trois ans, Le SNUipp-FSU 33 organise son congrès départemental pour faire le point sur son activité et se donner une orientation pour les années à venir. Ce moment important de la vie syndicale où chaque syndiqué-e est appelé-e à débattre et à se prononcer, se situe dans un contexte où pour la première fois de leur histoire, le SNUipp et la FSU enregistrent un recul aux élections professionnelles, y compris dans notre département. Les espoirs liés à l'arrivée d'une nouvelle majorité en 2012 ne se sont pas concrétisés ni pour les collègues, ni pour les élèves. Le syndicat majoritaire en a-t-il été rendu responsable ? Comment retrouver une dynamique collective permettant de redonner confiance en notre syndicat ? Comment continuer à porter auprès de la profession notre projet pour une École plus démocratique, pour de meilleures conditions de travail ?

**Face à ces enjeux de congrès, la participation de tou-tes est essentielle pour la vie de notre section.** Il s'agit tout d'abord de tirer le bilan des trois années passées au regard des décisions prises lors du dernier congrès et de leur mise en application tout en analysant notre capacité de réaction aux réformes mise en œuvre entre temps dans le cadre de la nouvelle loi d'orientation.

Pour cela tu trouveras dans ce journal un bilan des trois dernières années qui ouvre un certain nombre de questions. Des réunions de secteur vont aussi être organisées à partir de la mi-mai pour analyser ce bilan et en débattre (voir les dates au dos du journal). **Nous t'invitions à y participer.**

Il s'agira ensuite lors du congrès de définir une orientation départementale pour les trois années à venir.

**N'hésite pas à donner ton avis.**

Enfin, le congrès devra aussi élire une nouvelle direction départementale qui aura pour mission la mise en œuvre des nouveaux mandats.

***Le syndicat appartient à tou-tes les syndiqué-es, nous comptons aussi sur toi pour le faire vivre !***

# Bilan : calendrier d'action

## 2012-2013

### septembre

Le SNUipp-FSU33 appelle les collègues à arrêter l'aide personnalisée et à utiliser ce temps pour travailler en équipe  
1<sup>ière</sup> RIS sur l'avenir de l'école

### octobre

2<sup>ième</sup> RIS sur la refondation de l'école  
Rassemblement à l'appel du Collectif RASED qui demande la restitution des 6 000 postes supprimés depuis 2008  
Manifestation intersyndicale pour la reconquête de l'industrie, l'emploi, les salaires et les services publics

### novembre

Stage « La réussite de tous, comment passer des paroles aux actes » (avec S. Broccolichi, docteur en sociologie et chercheur au CNRS)  
Appel à la journée d'action et de solidarité de la confédération européenne des syndicats

### décembre

Assises de l'Éducation avec la FSU  
Pétition FSU sur les salaires

### janvier

Rythmes : le SNUipp-FSU vote contre le projet de décret, le SNUipp-FSU33 demande une audience auprès du DASEN  
Rassemblement carte scolaire devant l'IA et lancement de la campagne pour un plan de rattrapage  
Appel à la grève intersyndicale pour la défense de la Fonction Publique  
Manifestation nationale « Toutes et tous dans la rue pour l'égalité des droits » à l'appel du collectif pour l'égalité

### février

Grève nationale pour une réforme ambitieuse de l'école et des rythmes  
Stage « Prendre en compte la diversité, une chance pour l'école » (avec M. Totozani, spécialiste de la diversité linguistique et M. Sterlingots, de l'association Intura)  
Conférence débat « Mineurs étrangers isolés » avec le Réseau RESF

### mars

Mobilisation contre les Obligations de quitter le territoire français pour des familles d'élèves scolarisés sur la Bastide, Bacalan et Floirac  
Appel à la manifestation intersyndicale contre l'ANI

### avril

Stage « Début de carrière » avec l'AGEEM, l'ICEM et le GFEN  
Stage « Quelles nouvelles orientations pour l'école maternelle ? » (avec C. Joigneaux, maître de conférence en sciences de l'éducation)  
Meeting et manifestation intersyndicales contre l'ANI avec le CAC33

### mai

Stage « Pour une réforme réussie de l'école et de ses rythmes » / le SNUipp-FSU33 demande du temps banalisé  
Stage académique SEGPA et EREA

### juin

Journée de mobilisation pour l'école : rassemblement intersyndical et audiences à l'IA  
Journée de mobilisation académique pour les EVS  
Soirée festive RESF

### juillet

Rassemblement intersyndical devant le Rectorat contre la suppression des AED

## 2013-2014

### septembre

Interpellation du Ministre de l'Éducation lors de sa venue à Bordeaux  
RIS sur les conditions de rentrée et la refondation de l'école (programmes, rythmes)  
Rassemblement et audiences d'écoles à l'IA pour réclamer des postes et le maintien des AED  
Appel à la grève nationale intersyndicale sur la retraite  
Meeting à l'initiative de la FSU sur les retraites avec l'UGICT, la formation Copernic, Attac, un-e représentant-e des jeunes et le secrétaire national du SNESUP / FSU

### octobre

RIS spéciale PES  
RIS sur la direction et le fonctionnement de l'école  
Manifestation intersyndicale pour les retraites à Bordeaux

### novembre

Stage « Quelles conditions pour mieux vivre à l'école ? »  
Mobilisation exceptionnelle des étudiant-es contractuel-les, avec le SNUipp-FSU, AG et audience au Recteur sur les conditions de rentrée des stagiaires et les problèmes de formation  
Participation à la marche contre le racisme

### décembre

Stage FSU « Liaison école-collège, que veut-on pour l'école ? » en commun avec le 2d degré  
Grève et manifestation intersyndicales pour une autre réforme des rythmes, un budget ambitieux, une amélioration des conditions de travail  
Participation à la manifestation contre toutes les précarités : chômeurs, précaires, salarié-es

### janvier

Pétition pour améliorer les conditions d'exercice des PEMF  
Stage « Tout ce que vous devez savoir sur votre carrière »  
RIS spéciale EVS, AVS, AED : « Des droits à conquérir contre la précarité »  
Stage FSU sur les métiers d'ATSEM et d'agent territorial en classe maternelle  
Stage « Travailler autrement » (avec P. Picard, chargé d'études à l'institut français de l'Éducation)  
Début de campagne intersyndicale « Contre l'extrême droite, ses idées, ses pratiques »

### février

Rassemblement et audiences d'écoles à l'IA sur les rythmes et la carte scolaire  
RIS spéciale RASED  
Manifestation intersyndicale devant le siège du MEDEF «



Pour une véritable politique sociale »  
Manifestation unitaire contre l'extrême droite, le racisme et l'islamophobie

### **mars**

Campagne sur le non-remplacement  
Stage « Et si on se laissait du temps pour apprendre, jouer, rêver à l'école maternelle ? » (avec A. Florin, professeure à l'Université de Nantes, spécialiste de la petite enfance)  
Stage « Début de carrière » / spécial mouvement  
RIS spéciale Maîtres Formateurs  
Appel à la grève unitaire pour l'emploi, la protection sociale, les salaires  
Meeting intersyndical « Quelle réforme de la fiscalité ? » avec le CAC33

### **avril**

Rassemblement et audiences d'écoles à l'IA : 150 personnes !  
Meeting FSU avec le CAC33 « Nous ne paierons pas leurs dettes » (avec M. Husson, économiste de l'IRES et membre du Conseil scientifique d'Attac)

### **mai**

Stage « Quelle formation pour que tous réussissent ? » (avec J. Bernardin docteur en sciences de l'éducation, président du GFEN)  
Grève unitaire pour nos salaires et pour l'emploi !  
Audience à l'IA pour les AVS, EVS, AED  
Débat : « Faut-il sortir de l'Euro ? Refonder l'Europe ? » (avec le CAC33)  
Soirée festive RESF

### **juin**

Lutte contre le recul des droits des personnels : temps partiels, inéat/exeat, postes, remplacement, personnel : rassemblements, audiences au Rectorat et à la DSDEN  
Stage régional : « L'école, la cité et l'extrême droite » avec VISA, la LDH et la FSU  
RIS sur les droits des personnels  
Pétition : Nous sommes candidat-es au concours : Donnez-nous les moyens pour devenir enseignant-es et CPE !  
Victoire d'EVS soutenu-es par le SNUipp-FSU et la CGT en justice contre leurs collègues employeurs  
Pétition : « M. Hamon, généralisez les ABCD de l'Égalité »

### **juillet**

Rassemblement devant l'IA contre les refus des temps partiels et des inéats lors de la CAPD

## **2014-2015**

### **septembre**

Mobilisation des retraité-es

### **octobre**

RIS : droits des personnels (absences, congés, temps partiels...) et refondation de l'école (nouveaux programmes, EP...)  
ESPE : assemblée générale, la circulaire du recteur ne règle pas la problématique posée par les étudiant-es détenteurs d'un M2, qu'ils soient MEEF ou autre.  
Stage FSU avec Denis Paget : « L'école de la bienveillance »

Le SNUipp-FSU accompagne les RRS sortants en participant dès ce mois aux AG, grèves et manifestations dans les secteurs

### **novembre**

Stage : « Culture familiale, culture scolaire, comment favoriser les liens ? » avec ATD Quart-Monde  
Education Prioritaire : rassemblement au Rectorat (audience, conférence de presse, pétition...), manifestations à Bordeaux, Langon et Libourne, journée de grève  
RIS AVS, EVS : « Missions, temps de travail, formation, CDI, élections professionnelles... »

### **décembre**

Éducation Prioritaire : appel à la grève lors du groupe de travail avec AG le matin et rassemblement au Rectorat l'après-midi, nouveau rassemblement devant le Rectorat le jour du CTA, puis le jour du CTM  
RIS ASH : « L'avenir des RASED, des psychologues de l'EN, des SEGPA, les nouveaux PPS, la formation spécialisée... »

### **janvier**

Stage : « Quel rôle peut avoir l'école dans la lutte pour l'égalité ? » avec Gaël Pasquier  
Éducation prioritaire : le SNUipp-FSU appelle à participer aux actions dans les secteurs (rassemblements, marches, manifestations...)

### **février**

Appel à la grève : « Pour un budget ambitieux, des salaires plus justes, une amélioration des conditions de travail »  
Mouvement : le SNUipp-FSU s'oppose au « profilage » des postes lors des comités techniques académiques et départementaux, commissions paritaires et autres groupes de travail et lance une campagne d'action

### **mars**

Stage fédéral : « Le Nouveau Management au service de la libéralisation des Services Publics »  
Stage maternelle avec Christine Passerieux et le GFEN  
Stage fédéral régional : SEGPA – EREA  
Réunion publique contre la Loi Macron, avec Gérard Filoche  
Audience AVS, EVS, AESH à la DSDEN : temps de travail, formation, changements d'affectation, renouvellements de contrat et relations avec l'administration  
Groupe de travail : le SNUipp-FSU exige et obtient une CAPD sur la circulaire mouvement  
Lors des instances, le Recteur insiste, la FSU proteste contre le profilage des postes : lettre à la ministre, pétition académique intersyndicale  
Le SNUipp-FSU appelle à se joindre à la mobilisation des retraité-es  
CHSCT : boycott des organisations syndicales

### **avril**

Audiences des écoles et rassemblement à la DSDEN dans le cadre de la carte scolaire  
9 avril : Grève interprofessionnelle contre l'austérité  
Rassemblement à la DSDEN avec défilé contre le profilage des postes lors de la CAPD  
Communiqué de presse académique à la réponse du cabinet du MEN  
Stage « début de carrière », avec l'OCCE, l'ICEM et le GFEN / spécial mouvement  
Stage retraite « La retraite, un enjeu pour toutes et tous ! »

# Bilan général

**N**otre dernier congrès départemental s'était tenu au lendemain d'élections majeures qui nous avaient permis de chasser la droite et sa politique destructrice. Alors que l'École, ses personnels et la société toute entière avaient été malmenés, nous avons un immense chantier de reconstruction devant nous, qui ne pouvait pas se faire sans la participation active du mouvement syndical. L'espoir d'un changement de cap des politiques éducatives était fort, il ne s'agissait rien de moins que de refonder l'École. Le SNUipp-FSU comptait y prendre toute sa part en mettant en avant son projet de transformation pour une École plus démocratique et émancipatrice que ce soit dans les négociations avec le Ministère, dans les instances ou dans les débats avec la profession. Le SNUipp-FSU 33 s'engageait d'ailleurs à l'issue de son Congrès départemental à mener une campagne pour permettre à l'ensemble des enseignant-es et partenaires de s'engager dans les débats et les mobilisations nécessaires en faveur de la transformation de l'École.

Depuis, les ministres successifs, de Peillon à Vallaud-Belkacem ont engagé des réformes qui se sont heurtées aux politiques d'austérités européennes et qui ont montré que les orientations libérales de l'École n'étaient pas tout à fait abandonnées (traité de Lisbonne).

Même si la voilure est moins contrainte avec la création de postes et la remise en route de la formation initiale, la hausse démographique absorbe la quasi totalité des postes créés et empêche le saut qualitatif que nous attendions tous-tes.

Les réformes « pédagogiques », censées réduire les inégalités scolaires corrélées aux inégalités sociales de plus en plus prégnantes, se font à moyens constants et ne peuvent, dans ces conditions être à la hauteur des ambitions affichées. Elles suscitent au mieux des espoirs à concrétiser (nouveau socle commun de connaissances, de compétences et de culture, nouveaux programmes, Plus de Maîtres Que de Classes, scolarisation des moins de 3 ans), des attentes inquiètes (évaluation des élèves, RASED, SEGPA) voire des exaspérations et colères (rythmes scolaires, formation initiale et continue). La réforme de l'éducation prioritaire, qui s'est faite à nombre de réseaux constants, n'a pas permis de prendre en compte les difficultés rencontrées dans les réseaux sortants ou les besoins des secteurs qui auraient pu y entrer.

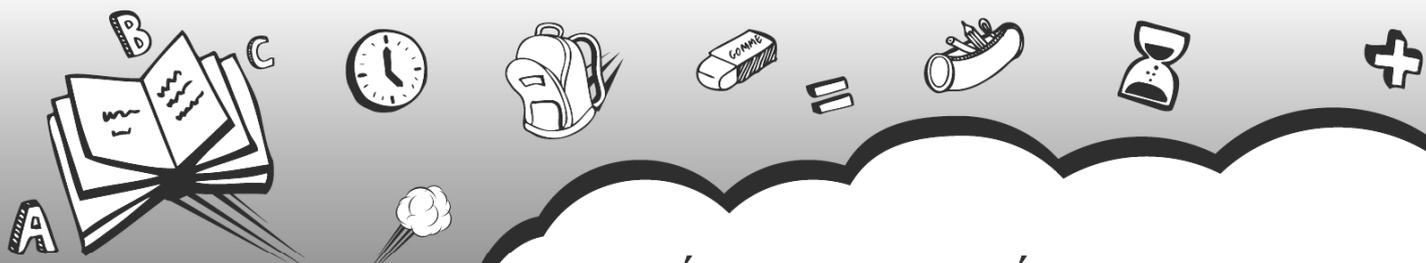
Le dossier le plus en souffrance reste celui des personnels. Les « chantiers » engagés pour les différents métiers de l'éducation nationale sont très décevants et n'aboutissent pas à la revalorisation attendue. Les réponses indemnitaires qui instaurent des inégalités de traitement ne peuvent palier le gel des salaires. Celui-ci est maintenu, creusant encore plus le décrochage salarial des enseignant-es du 1<sup>er</sup> degré, alors que les conditions de travail ne cessent de se dégrader et que la « bienveillance » préconisée haut et fort par le Ministère s'applique de moins en moins pour les acteurs de terrain : droit à la mutation, au temps partiel, à la formation remis en cause, pressions hiérarchiques accrues, individualisation des parcours, mises en concurrence voire maltraitance.

## Nouvelle gouvernance, nouvelle donne pour notre stratégie syndicale ?

On peut voir depuis un an, s'illustrer la montée en puissance de la prédominance des recteurs dans le pilotage et la gestion du premier degré (moyens et personnels). Refus des temps partiels, des demandes de disponibilité, des ineat, nouvelle carte de l'éducation prioritaire, profilage des postes...

C'est ce à quoi nous avons dû faire face ces 3 dernières années, sans être en capacité de créer les rapports de force suffisants pour infléchir les choix d'un nouveau Recteur d'académie acteur principal de la nouvelle gouvernance et fer de lance de l'expérimentation.

Depuis 2000, avec la LOLF, les recteurs avaient déjà la main sur la ventilation des moyens dans les départements. En 2010, la mise en place de la nouvelle gouvernance, transposition de la réforme de l'état au niveau de l'EN, vient



**LEUR RÉUSSITE, NOTRE MÉTIER.  
DONNEZ-NOUS LES MOYENS  
DE BIEN LE FAIRE !**



SNUipp-FSU



F.S.U.



parachever la déconcentration de notre système éducatif. Le cadre réglementaire est posé, ne reste plus qu'à le mettre en musique et notre recteur est un bon chef d'orchestre !

Alors que nous nous débattons au niveau départemental, dans les CTSD, CDEN et CAPD pour obtenir des dotations à la hauteur des besoins, pour une carte de l'éducation prioritaire plus juste, pour maintenir les droits des personnels, pour refuser les profilages de postes, les dés étaient pipés d'avance car notre interlocuteur, le DASEN particulièrement zélé, n'avait pas la main sur les décisions prise à l'échelon académique.

Alors que la droite avançait à visage découvert avec ses gros sabots, les gouvernements actuels imposent derrière de beaux discours sur le rôle majeur de l'école pour les valeurs républicaines et la réussite de tou-tes, des petites touches de réformes éclatées qui visent le cœur de nos métiers et les fondements de l'éducation nationale, rendant l'action syndicale très compliquée tant auprès de la profession que face à l'administration.

*Qui sont nos interlocuteur-trices et pour quel dialogue social ? Quel rapport de force pouvons-nous mettre en face ? L'importance de l'échelon académique dans le pilotage des départements implique que nous interrogeons notre stratégie syndicale mais aussi les obstacles qui ne nous ont pas permis d'infléchir les décisions :*

*Prise de conscience trop tardive des conséquences de la nouvelle gouvernance ?*

*Modalités et niveau de mobilisation : interpellation du DASEN / du Recteur / du Ministère, pétitions, rassemblement, grèves ?*

*Niveau d'investissement des instances académiques ?*

*Comment accompagner et faire converger les batailles territoriales ou individuelles (rythmes, éducation prioritaire, temps partiels, mouvement...)?*

Durant les 3 années écoulées, le SNUipp-FSU 33 essayé de tenir tous les bouts, de multiplier les occasions de rencontre des collègues, de travailler plus fédéralement au sein de la FSU, de maintenir une unité d'action la plus large, malgré les divergences.

*Comment le SNUipp-FSU33 s'est-il engagé dans l'action ? Notre ligne directrice a-t-elle été claire ? La profession s'est-elle reconnue dans ces actions, a-t-elle été partie prenante ? Comment amener les personnels à investir davantage les cadres collectifs de réflexion et de mobilisation? Quelles priorités pour les 3 années à venir ?*

**Ce seront quelques-uns des enjeux de ce 9ème congrès départemental.**





## ***Recul des droits des personnels, souffrance au travail : ensemble, agissons !***

**L**e SNUipp-FSU, présent sur le terrain, rappelle dans toutes les instances l'urgence d'améliorer les conditions de travail et la reconnaissance professionnelle des enseignant-es du primaire. Or, aucun signe ! Bien au contraire, les droits des personnels reculent pour pallier le manque de personnel.

### ***Temps partiels, congés formation, DIF***

En juin 2014, une centaine de temps partiels sur autorisation ont été refusés. Les collègues l'ont appris très tard, cette décision remettant en cause leurs projets personnels et familiaux. Pour elles, c'était une façon de poursuivre leur travail de façon plus sereine, d'échapper à la souffrance au travail, de réaliser un projet, de se former... C'est inacceptable ! Le SNUipp-FSU est intervenu à plusieurs reprises contre ce recul des droits des personnels, a organisé des audiences et des rassemblements, a accompagné les collègues, est intervenu auprès du Ministère. Une solution existe : l'intégration de collègues dans le département par les inévitables. Le Recteur et le DASEN s'y sont opposés. De la même manière, faute de moyens, d'autres droits sont mis à mal : les demandes de congé formation, du droit individuel de formation (DIF), des allègements de service. Encore une fois les personnels qui se voient refuser un congé formation ou un allègement de service sont en souffrance.

### ***Mouvement***

Depuis quelques années, il est de plus en plus difficile d'obtenir un poste au mouvement correspondant à ses attentes comme un poste en maternelle, un poste d'adjoint dans la CUB. Les postes bloqués pour les PES réduisent l'offre, et maintenant que la DSDEN vient de décider de choisir en commission d'entretien les chanceux-ses qui pourront enseigner à Lormont, l'accès à cette commune de la CUB sera plus compliqué pour les jeunes collègues. *Comment améliorer les conditions de mutation des personnels, qui se retrouvent pendant plusieurs années sur des postes éloignés de leur domicile ?*

### ***Conditions de travail***

A cause de demandes administratives nombreuses, pressantes, envahissantes et parfois contradictoires, nos conditions de travail se dégradent. Des réponses collectives sont indispensables. C'est ce que porte le SNUipp-FSU qui est force de revendications dans les instances. Il accompagne, soutient les collègues et propose des actions pour l'amélioration des conditions de travail.

Lors de chaque CAPD, nous dénonçons ces reculs des droits des personnels. Nous défendons et accompagnons chaque collègue qui sollicite le SNUipp-FSU. Nous veillons en permanence à la transparence, à la justice et à l'équité des décisions prises. Cependant, le manque de personnel et de moyens dus à une politique d'austérité budgétaire ne permet pas une amélioration de l'école. Comment peut-on parler alors d'« école bienveillante » quand son personnel est de plus en plus mis à mal ?

*Quelles solutions pouvons-nous promouvoir pour mieux accompagner les collègues en souffrance ? Comment faire connaître le CHSCT et permettre aux collègues de s'en saisir ? Comment faire du collectif à partir de cas particuliers mais souvent proches ? Comment créer un rapport de force suffisant pour avancer ?*

La vigilance, le soutien de chacun des dossiers mais aussi les réponses collectives sont nécessaires. *Comment mieux répondre à l'urgence, comment mieux suivre sur la durée, comment faire pour que chacun ose exprimer ses difficultés, demander de l'aide et revendiquer des conditions de travail dignes du XXIème siècle ?* **Ce chantier ouvert nationalement par le SNUipp-FSU doit rester une priorité dans notre académie où les conditions d'exercice du métier se dégradent.**



## PMQC : premier bilan et tant de questions

En 2012, l'une des revendications phares du SNUipp-FSU devient une « priorité » de la nouvelle politique éducative : la mise en place du dispositif « Plus de maîtres que de classes » « doit permettre la mise en place de nouvelles organisations pédagogiques ». 25 postes profilés sont alors créés en Gironde et le SNUipp-FSU33 obtient l'abandon du profilage et qu'une simple lettre d'intention suffise pour avoir le droit de postuler. Les enseignant-es ont tâtonné au sein d'équipes pas encore assez formées mais le constat est globalement très positif.

Co-enseignement, dédoublement des classes, prise en charge de groupes de besoin... les organisations sont diverses et variées mais surtout, la présence de l'enseignant-e surnuméraire permet de renforcer le travail en équipe, d'avoir un autre regard sur ses propres pratiques et sur ses élèves. Confiance et liberté pédagogique permettent aux enseignant-es d'apporter les réponses les plus adaptées aux difficultés rencontrées par leurs élèves. Pour le SNUipp-FSU, il a aussi comme objectif de répondre à la réduction des horaires de services en cassant le « un maître/une classe », sans réduire les heures d'enseignement pour les élèves.

A la rentrée 2015, la Gironde bénéficiera de 56 postes sur ce dispositif, dont un par école en REP+. Mais quelque chose a changé... *Que va devenir le dispositif avec l'imposition du profilage de tous les postes de "Plus de maîtres que de classes" en Gironde ?* Lettre de motivation, CV, fiche de poste... *Un-e enseignant-e surnuméraire serait-il différent-e d'un-e autre enseignant-e ?* Pour le SNUipp-FSU, les équipes doivent choisir leur fonctionnement pédagogique avec un enseignant supplémentaire parmi elle. Le SNUipp-FSU revendique comme seuls besoins le temps et la formation. De plus, le Recteur et le DASEN, considèrent ouvertement que le dispositif « PMQC » est une réponse à la difficulté scolaire et qu'à ce titre, il justifierait la non réhabilitation des RASED. Pour le SNUipp-FSU, ces 2 dispositifs n'ont pas les mêmes objectifs et ne doivent pas être mis en concurrence, mais les postes doivent être abondés pour répondre aux besoins des élèves. Rappelons que c'est dans une enveloppe commune de 7000 postes que les 2 dispositifs doivent être déployés. A charge au Recteur de fixer les priorités.

## Liste d'aptitude et profilage, c'est non !

Le SNUipp-FSU a toujours dénoncé la liste d'aptitude direction d'école car il est étonnant que les collègues doivent disposer des compétences et de la posture de directeur avant même d'avoir été formés.

Cette année le recteur a décidé de profiler pour la première fois les postes de direction donnant lieu à une demi-décharge, les postes d'adjoints et de direction en REP+ et les « plus de maîtres que de classe ». Même si le profilage est inscrit dans les référentiels ECLAIR et REP+, il n'est mis en pratique que dans notre académie (les collègues du 2nd degré sont déjà profilés-es depuis 2 ans)

Cette décision marque une accélération de la mise en place d'un nouveau management.

La profession ne perçoit pas forcément les dangers de ce type de management (voire le trouve a priori positif), et un travail d'explication est nécessaire pour démontrer les effets néfastes du profilage.

Le SNUipp-FSU est intervenu dans toutes les instances pour dénoncer cette attaque, pour réaffirmer la nécessité de l'équité et de la transparence dans l'attribution des postes, a initié une pétition intersyndicale et une mobilisation des collègues des REP+, avec une administration qui est restée sourde à toute argumentation.

## RASED ?

La nouvelle circulaire de 2014, tout en réaffirmant certaines de leurs missions tente de faire évoluer le réseau vers un pôle ressources de circonscription et vers moins de prise en charge des élèves. Les personnels des RASED sont des enseignant-es spécialisé-es qui préviennent les difficultés scolaires graves et tentent au sein d'équipes pluralistes d'y remédier. Ils-elles ne sont pas là pour éteindre le feu lorsque les situations deviennent trop explosives ou pour être des conseiller-es pédagogiques en difficulté scolaire. Le collectif de défense des RASED girondin a continué depuis 3 ans à mener la lutte pour leur réhabilitation, malgré la défection de certaines organisations syndicales. Force est de constater que le maintien de l'existant (200 postes pour plus de 136 000 élèves) est notre seule victoire. Notre congrès devra s'interroger sur la façon de maintenir et de promouvoir les RASED et leurs missions, de poursuivre avec la profession la mobilisation pour infléchir les options recto-rales.

*Comment mieux anticiper, informer, convaincre et préparer la profession à résister à ces mesures, et dans ce cadre quelle analyse et quelle critique mener du profilage du point de vue statutaire (sélection, attribution), mais aussi pédagogique (fiches de postes, pilotage des actions) ?*  
*Comment s'adapter face au calendrier resserré imposé par l'administration entre l'annonce des mesures et leur mise en œuvre dans la perspective d'actions intersyndicales ?*

# Problématiques d'école

## Réforme des rythmes

**S**i la semaine Darcos qui enlevait 2h de classe à la majorité des élèves et condensait la semaine sur 4 jours ne nous satisfaisait pas, la réforme proposée dès l'arrivée du nouveau gouvernement n'est pas la réponse attendue. En effet, cette réforme a été menée dans la précipitation, avant d'autres réformes plus prioritaires pour les enseignants (programmes, retour des RASED, amélioration des conditions de travail...). Elle a été mal pensée, peu financée et a passé la main aux collectivités locales sur l'organisation de la semaine incluant temps scolaire.

Les enseignant-es se sont souvent vu-es imposer de nouveaux rythmes avec une dégradation de leurs conditions de travail : temps de présence plus long sur la semaine, occupation de leur classe dès la fin des cours ou pendant la pause méridienne, gestion plus difficile des transitions temps scolaire / temps périscolaires, animations pédagogiques le soir ou le mercredi après-midi alourdissant la semaine, difficultés pour organiser les services des enseignant-es. En maternelle, le temps de présence des ATSEM en classe s'est très souvent trouvé diminué. Si les 5 matinées de classe peuvent être perçues par certains comme un plus au niveau pédagogique, d'autres les perçoivent comme une cause de fatigue et d'excitabilité des élèves ; l'ensemble de la réforme montre que l'intérêt des enfants n'a pas prévalu. Le calendrier scolaire 2015/2016 qui prévoit dans notre département dix semaines et demi de classe dans la dernière période conforte cette impression.

Le SNUipp-FSU a voté contre les décrets sur les nouveaux rythmes et a porté très tôt la nécessité d'une réécriture mais il n'est pas pour le retour à 4 jours. Alors que d'autres syndicats étaient soit pour la réforme soit contre, avec une demande de retour aux 4 jours, notre position n'a pas toujours été très lisible par les collègues. La question des rythmes a profondément bousculé et parfois divisé les collègues. L'annonce d'un traitement différé du calendrier scolaire sur l'année, l'absence de cadrage national laissant les collègues seuls face aux mairies, la baisse programmée de la dotation aux collectivités territoriales, les difficultés de mise en place dans les écoles... ont conduit à des stratégies syndicales différentes

Le CS du SNUipp-FSU33 s'est retrouvé divisé tant sur les mots d'ordre (réécriture du décret ou retrait du décret préalable à l'élaboration d'une nouvelle réforme) que sur les modes de mobilisation (appel unitaire avec FO et la CGT ou mobilisation sur les bases du SNUipp-FSU).

La position du SNUipp-FSU, adoptée finalement par notre conseil syndical, qui était d'exiger la réécriture du décret, n'a pas été comprise par les collègues les plus hostiles à la réforme ou par celles et ceux qui la défendaient et y adhéraient.

De plus, les questions de complémentarité entre l'Etat et les collectivités locales ou entre les temps scolaires et périscolaires se sont posées de la plus mauvaise des façons avec un accroissement des inégalités territoriales. Le SNUipp-FSU a porté la voix des équipes de nombreuses écoles au Comité Départemental sur

la Réforme des rythmes scolaires.

Ce sujet n'est pas clos et il nous faut voir comment faire pour améliorer les conditions de scolarisation des élèves et dans un même temps, améliorer les conditions de travail des enseignant-es : *comment construire des propositions avec les collègues et les porter dans la profession ?*

La réforme des rythmes a aussi été l'occasion de remplacer l'aide personnalisée par les activités pédagogiques complémentaires. Si les APC ne sont plus comme l'aide personnalisée un dispositif visant à remplacer les RASED, leur utilité interroge toujours. Pour certains, elles restent un reliquat de l'aide personnalisée, et n'aident en rien à l'objectif de la réussite de tou-ttes.

*Si un temps de travail en petit groupe sur des thématiques précises ne peut qu'être appréciable, pourquoi ce temps doit-il se situer en dehors du temps de classe ? Ce dispositif imposé aux collègues fait-il vraiment sens pour eux ou est-il plutôt vécu comme une heure imposée dans un emploi du temps déjà bien lourd ?*

Il n'y a pas eu de travail spécifique syndical sur cette question-là. Le SNUipp-FSU a lancé la consigne de réappropriation des 108 heures par les équipes avec l'arrêt à terme des APC. *Quel suivi de cette consigne dans le département ? Comment relancer le débat avec les collègues sur cette question et sur la nécessité d'avoir plus de temps pour le travail en équipe ?*

## Maternelle

**L**e SNUipp-FSU soutient et demande le déploiement des dispositifs pour les moins de 3 ans, avec de bonnes conditions en terme d'effectifs, de personnel et de conditions matérielles. Nous avons contacté tou-ttes les collègues affecté-es sur ces postes en Gironde. Le bilan est très positif. Au delà de ce dispositif, la scolarisation des moins de trois ans doit progresser.

Les nouveaux programmes pourront apporter une nouvelle vitalité à l'école maternelle s'ils sont accompagnés de réels temps de formation et de conditions de scolarisation favorables. Il faut en finir avec les classes surchargées en maternelle. A nous d'exercer la pression nécessaire.

Le SNUipp-FSU33 a œuvré en CTSD pour que soit maintenu et amélioré l'additif maternelle au règlement des écoles. Le nouveau document départemental sur « le fonctionnement des écoles maternelles » est une première étape. Le SNUipp-FSU33 travaillera sur le statut de ce document pour lui donner une plus grande légitimité.



## Éducation prioritaire

**A** la rentrée, la nouvelle carte de l'éducation prioritaire, remplaçant celle de 1982, sera mise en place. Elle a été redéfinie pour prendre en compte l'évolution de l'habitat et la situation sociale de la population.

Les assises de l'éducation prioritaire en 2013 ont fait remonter les besoins : effectifs réduits, scolarisation de moins de trois ans, moyens supplémentaires pour travailler différemment (PMQC, RASED complets), temps et aide au travail en équipe, accès à la culture, aux soins, notamment en zones rurales, lien renforcé avec le collège...et critique de trop nombreuses injonctions (comme l'harmonisation des pratiques d'évaluation) qui amènent parfois l'éducation prioritaire à être le cadre d'expérimentations en tous genres.

La prise en compte de ces remarques s'est ressentie dans la concentration des moyens en REP+, alors que le nombre de réseaux d'éducation prioritaire restait constant.

Pour les 3 REP+ de Gironde, de nouveaux moyens sont là (maîtres surnuméraires dans les écoles, temps libéré pour les équipes, indemnité revalorisée). Mais les effectifs dans les classes augmentent, les RASED sont toujours insuffisants, et le temps libéré ne répond pas toujours aux besoins des collèges, mais prend la forme d'un pilotage renforcé, accentué par le profilage des postes.

Mais avec le choix de garder le même nombre de réseaux, et en portant l'effort sur les REP+, les attentes issues des assises ne se sont pas concrétisées partout : la Gironde a vu l'entrée de trois réseaux en REP, mais la sortie de 6 autres (dont 5 en zone rurale). Ces sorties ont été à juste titre très mal vécues par les enseignant-es, les parents, les élu-es de ces zones qui font face à de grandes difficultés. De plus le choix d'opérer par zones de collège a exclu des écoles dont les critères sociaux correspondent à ceux de l'EP.

Tout au long des mois de novembre et décembre et janvier de très fortes mobilisations ont eu lieu dans ces écoles (blocages, grèves, actions des parents), soutenues partout par le SNUipp-FSU. Elles ont permis l'intégration d'écoles « orphelines » (dont le collège n'est pas en EP) et le maintien des moyens dans des écoles « sortantes ».

Face à une gestion opaque du Recteur et du DASEN, qui ont renié leurs promesses de pérennisation des moyens, et tenté de négocier au cas par cas les situations avec les élu-es, le SNUipp avec la FSU a organisé des rassemblements départementaux, voire académiques, en construisant les grèves avec les personnels, sans pour autant réussir à fédérer toutes les actions, ni impliquer les autres secteurs. Si nous avons su porter la revendication d'un périmètre élargi fondé sur les besoins réels nous avons eu plus de difficultés dans les instances pour faire prendre en compte la situation de chaque école concernée et notamment faire corriger les incohérences des choix de l'administration qui écarte certaines zones alors qu'elles remplissaient les critères fixés par le Ministère.

*Comment impliquer toute la profession autour de ces problématiques qui peuvent parfois sembler locales ?*

*Comment mener de front le combat pour une carte de l'éducation prioritaire élargie mais aussi plus équitable dans le cadre fixé par l'administration ?*

*Comment continuer à mobiliser pour obtenir la pérennisation des moyens pour les sortants ?*

*Comment s'assurer que les nouveaux dispositifs servent bien le travail des équipes et la réussite des élèves ?*

*Cette nouvelle carte et le référentiel spécifique EP doivent nous permettre de relancer la réflexion des collègues sur l'Éducation prioritaire, mais comment ?*

IL FAUT  
VOIR  
GRAND  
POUR LES  
ENFANTS

LES  
ENSEIGNANTS,  
ACTEURS DE LA  
TRANSFORMATION  
DE L'ÉCOLE



SNUipp-FSU

www.snuipp.fr



## CAPD

Ces deux dernières années ont vu des attaques sur les droits des personnels dans notre département : refus de temps partiels, de disponibilité et détachement, profilage massif des postes. Mais nous avons aussi réussi à gagner le 80 % hebdomadaire que nous n'avons jamais eu en Gironde, même s'il n'est pas possible pour les collègues le demandant sur autorisation.

Nous avons fortement dénoncé les reculs en CAPD alors même que d'autres solutions sont possibles pour pallier le manque de personnel, notamment en intégrant les très nombreux collègues qui souhaitent entrer en Gironde. Nous avons également organisé des mobilisations sur ces questions.

Nous avons toujours continué à porter en instances et avec la profession la nécessité d'assurer la transparence et l'équité pour tous les collègues et à tout moment.

Il nous faut continuer à le faire en répondant à la fois aux problèmes individuels des collègues, de plus en plus nombreux et en le faisant dans le respect des règles. Mais il nous faut également arriver à faire du collectif avec les collègues afin de créer un rapport de force pour peser et gagner en matière de droit des personnels.

## CHSCT

Mis en place depuis 2012, le CHSCT départemental commence à trouver ses marques et à fonctionner, et ce dans un esprit de travail intersyndical.

Malgré les « freins » qu'oppose l'administration, malgré les difficultés inhérentes à la mise en place d'une nouvelle instance, et malgré le peu de moyens dont il dispose, le CHSCTD veut traiter tous les dossiers liés à la santé et à la sécurité, mais aussi aux conditions de travail.

Pour cette nouvelle mandature, le SNUipp passe de 1 à 2 représentant-es au sein de la délégation FSU, ce qui semblait nécessaire au vu des remontées de fiches SST bien plus nombreuses dans le 1° degré que dans le second.

Il faudra s'attacher à mettre en lumière les possibilités d'avancées syndicales grâce au CHSCTD pour que tou-tes les enseignant-es puissent s'en saisir à bon escient : développer la connaissance des différents documents s'y rapportant : SST (Santé Sécurité au Travail), DTA (Document Technique Amiante), DUER (Document Unique d'Evaluation des Risques) et la façon de s'en saisir pour faire remonter et résoudre les problèmes rencontrés dans chaque école.

## CDAS

La FSU siège à la Commission Départementale de l'Action Sociale chaque mois. Elle joue son rôle de représentante des personnels en défendant tous les dossiers. Depuis 3 ans, nous avons constaté que leur nombre augmente et que les demandes d'aide qui émanent des personnels non-titulaires et des retraité-es sont de plus en plus nombreuses. Cette commission reste cependant méconnue. *Quelles priorités doit se donner le SNUipp-FSU concernant l'Action Sociale ?*

## CTSD

Avec une dotation toujours insuffisante pour simplement répondre à la hausse démographique constante de notre département et diminuer les effectifs par classe, le plan de rattrapage (300 premier degré et 200 pour le second) que nous réclamons avec les autres organisations syndicales par de multiples actions est toujours d'actualité.

*Comment relancer cette campagne dans la profession et par quelles actions ? Jusqu'à présent nous chiffrions les besoins en fonction des seuils – qui ont été abandonnés par le DASEN et le Recteur - auxquels nous ajoutions le besoin en termes de RASED et de remplaçant-es. S'ajoute maintenant la question des moyens pour l'EP : écoles exclues, intégration de nouvelles....*

*Quels outils et quels critères nous donnons nous pour intégrer ces besoins dans notre chiffrage ?*

De même, la chute de la dotation aux collectivités territoriales impacte les écoles : construction ou agrandissement d'école, argent alloué par élève pour les commandes matériels, sorties, nombre d'ATSEM... *Comment notre syndicat se donne-t-il les moyens d'avoir une vision précise de ces besoins pour les faire connaître et les revendiquer ?*

Avec la nouvelle gouvernance c'est le recteur, qui est le représentant du Ministre, et non plus le DASEN qui arbitre la dotation et la politique éducative dans l'académie. Mais tous les deux s'entendent pour imposer à marche forcée leurs mesures (EP, profilage...) et mettre à mal le « dialogue social ».

Nous avons mené des actions au niveau des CTSD pour le département et au niveau académique avec interpellation du recteur.

*Nous devons maintenant nous interroger sur le niveau le plus pertinent des actions ; devons nous les prioriser en fonction de cette nouvelle gouvernance ?*

Suite aux élections professionnelles, le nombre de délégués FSU au comité technique a diminué : nous avons maintenant 4 titulaires (2 SNUipp, 2 SNES) et 4 suppléant-es (1 SNUipp, un SNEP (profs de sport) 1 SNUEP (enseignement professionnel), 1 SNUAS-FP (assistante sociale, secrétaire départementale de la FSU)

Cela nous a amené commencer à modifier notre façon de travailler les dossiers des écoles avant le CT, à impliquer davantage les conseiller-es syndicaux-les et à croiser nos données avec le second degré. Ce travail est à poursuivre en vue d'une meilleure efficacité.



**Le SNUipp-FSU33 utilise de nombreux moyens de communication pour informer l'ensemble de la profession et en particulier ses syndiqué-es : internet, journal, réunions...  
Mais arrive-t-on à communiquer vraiment ? Comment s'améliorer ?**

## **Site internet : accessible**

- entre 150 et 1 000 visites par jour avec une moyenne à 300
- bientôt les 900 000 visiteurs atteints (depuis 2006)

Les articles les plus populaires sont ceux liés aux problématiques des personnels (CR de CAPD, spécial mouvement, spécial promo...) et des écoles (CR de CT, CDEN, carte sco, rythmes, calendrier...) ainsi que les actions comme la pétition contre le profilage ou pour du temps pour la refondation de l'école.

Notre site a bientôt 10 ans et n'a pas beaucoup changé. Il faut sans doute améliorer son ergonomie, revoir la recherche des infos...

## **Le mail aux écoles, aux syndiqué-es, aux sympathisant-es : rapide**

Il est envoyé une fois ou deux fois par semaine. S'y rajoutent des mails « URGENT » ou « SPÉCIAL ». Il est envoyé aux écoles, aux syndiqué-es, à celles et ceux qui se sont inscrit-es sur la liste de diffusion et celles et ceux qui nous ont donné leurs coordonnées, soit 1 000 écoles et 1 500 personnes environ.

Certains mails sont envoyés spécifiquement aux syndiqué-es (mais peu). D'autres sont envoyés aux personnels de l'ASH, aux PES, aux non-titulaires... En parallèle, les délégués envoient eux aussi des infos aux

écoles et aux syndiqué-es concernant la vie de leur secteur.

On entend souvent dire qu'on est submergé par les mails et qu'on ne les lit plus, que trop d'infos tue l'info et ... *Que peut-on faire ? Faut-il revoir le contenu, la forme, la fréquence de nos mails ? Cibler davantage les destinataires ?*

## **La publication UNITAIRE 33**

Ce journal semble indispensable comme outil de diffusion des idées et des informations sur les questions éducatives, professionnelles, syndicales ... Nous avons décidé d'en faire un journal de fond, relayant les informations localement dans le cadre politique général. Nous avons progressé sur le travail de la maquette.

C'est un mensuel qui a du mal à paraître tous les mois : 11 journaux en 2012/13, 8 en 2013/14 et 6 cette année. Il est envoyé dans toutes les écoles et aux syndiqué-es, et à toute la profession deux fois l'an. Pourtant, d'autres parutions avaient été prévues mais il y a plusieurs difficultés pour les faire aboutir : charge de travail, temps de rédaction et relecture... Des réponses pratiques ont été apportées (routage, imprimerie...) mais ne semblent pas suffisantes.

## **Permanences**

Des permanences mails / tél / en présence sont assurées tous les jours et parfois le soir et pendant les vacances. Pour autant, nous avons toujours du mal à répondre à toutes les ques-

tions et avons du mal à être tout le temps à jour et au point... *Peut-on envisager d'organiser différemment les permanences (horaires, amplitude, nombre de permanent-es...) pour laisser du temps aux déchargé-es pour travailler leurs dossiers, organiser les actions et mieux préparer les informations pour les collègues ?*

## **« Support »**

Le SNUipp-FSU a mis en ligne des nouveaux outils pour aider les SD à la gestion des « grandes manœuvres » : mouvement, promo, carte scolaire, permutations... *Quel bilan peut-on en faire ? Quel avenir pour ces nouveaux outils ?* (mouvement 2014 : 217 fiches, 2015 : 119 fiches, promotions 2014 : 110 fiches, permut et carte sco pas mis en place)

## **Stages**

Nous avons de nouveau constaté une grande variabilité dans la fréquentation des demi-journées d'information syndicale ou des stages, malgré un intérêt reconnu par toutes les participant. Les RIS ont souvent une faible fréquentation sauf quand elles sont très spécifiques. Les stages sont en baisse...

*Comment faire pour qu'ils répondent aux attentes du plus grand nombre ? Et comment faire pour que ce droit syndical ne succombe pas au manque de remplaçant-es ou aux pressions de l'administration ?*



## Bilan syndicalisation 2012/2015

Année	Total	Différence par rapport à l'année N-1	PE+ instit	Retraité-es	Stagiaires	Non titulaires
Juin 2012	722	- 21	601	97	6	10
Juin 2013	678	- 44	549	96	19	12
Juin 2014	605	- 73	461	95	21	27
Mai 2015	602	- 9	454	84	40	24

Le SNUipp-FSU Gironde a connu entre 2012 et 2015 une baisse de syndicalisation qui nous interroge fortement.

*Le syndicat est-il un outil efficace pour les collègues ? Les collègues sont-ils en désaccord avec les orientations du SNUipp-FSU ? S'agit-il d'un découragement des collègues ? D'un repli ? De problèmes financiers ? De prix des cotisations ?...*

Nous syndiquons de manière plus significative les stagiaires. Nos permanences régulières à l'ESPE nous permettent d'avoir contact direct et régulier avec eux... *Mais comment pérenniser leur adhésion lorsqu'ils-elles sont T1 ou T2 ?* Il en est de même avec les personnels non-titulaires avec qui le SNUipp-FSU doit continuer le travail de contact, d'information et de défense. Cela nous ouvre une piste de réflexion plus générale où le contact direct avec la profession est privilégié.

*Alors que les collègues de permanence et les élu-es du SNUipp-FSU sont toujours très fortement sollicités, pourquoi les collègues accompagnés, défendus, informés ne passent pas le cap de la syndicalisation ? Quelle campagne de syndicalisation lancer ? Et comment rendre notre présence sur le terrain plus forte ? Comment fédérer et convaincre des enseignant-es tou-tes différents, de la nécessité d'adhérer, afin de faire vivre le notre syndicat, et les idées et valeurs que nous voulons défendre ensemble ?*

Parallèlement le SNUipp-FSU Gironde doit s'interroger sur la place des syndiqués dans la section. *Comment mieux les intégrer, les associer davantage, développer une adresse spécifique à leur égard ?*

D'un point de vue technique, les collègues ont, depuis cette année, la possibilité d'adhérer en ligne (déjà plus de 10% de syndiqués) Cela a pu faciliter l'adhésion de certain-es, notamment chez les jeunes collègues. La mise en place d'un paiement en ligne en trois fois, prévue prochainement, devrait renforcer cette tendance. Actuellement un tiers des collègues ont choisi le prélèvement automatique, et la moitié le paiement par chèque.

Nous pouvons sans doute réfléchir à de nouvelles modalités d'adhésion qui permettraient à un plus grand nombre de franchir le pas.



## Quel argent et pourquoi faire ?

**N**otre syndicat est indépendant, il ne reçoit aucune subvention. Il ne vit que grâce aux cotisations des adhérentes. Une partie des adhésions est reversé au SNUipp-FSU national pour son fonctionnement. Notre section départementale a connu une situation financière équilibrée ces trois dernières années. Même si les recettes ont diminué, au vu d'une baisse du nombre de syndiqué-es, nous avons réussi à compenser avec des économies de fonctionnement qui ne nuisent en rien à notre activité. Au contraire, quelques investissements ont permis d'améliorer nos outils informatiques afin de gagner en efficacité. Nos dépenses principales vont dans la communication (envoi régulier d'un journal départemental papier à toutes les écoles et aux syndiqué-es, abonnements téléphone et mails), les frais de transport des militant-es, l'organisation de grands rendez-vous (stages, congrès...)

Le local aurait bien besoin d'un coup de peinture, nous manquons peut-être d'équipement pour les stages et les rassemblements (sono). Nous avons un gros budget et un contrat lourd pour l'impression en particulier pour l'U33 qui représente depuis toujours une part importante de nos dépenses.

Notre congrès devra se pencher sur les questions financières : *comment inverser la baisse des recettes en lien avec la syndicalisation ? Quelles dépenses et pour quoi faire ? quelles évolutions possibles pour réduire les coûts ?*

ANNEE 2013/14 compte-courant	
Total des produits 92151€	Total des charges 90560 €
soit un RESULTAT positif pour l'année 2013/14 de <b>1591 €</b>	

On entend par **produits** :

cotisations , solidarité, dons, vente de produits d'action lors des manifestations , vente de brochures, refacturation, remboursement TVA

On entend par **charges** :

fournitures entretien petit équipement, fournitures administratives, locations et maintenance machine Riso, primes assurances, presse, frais manifestations, frais militants ( départementaux et nationaux) frais de réception ( de bouche, local et CS) affranchissements courrier et presse, téléphone, internet, frais bancaires.

Année 2013/14 compte épargne
intérêts financiers 340.32€
Epargne <b>21834.06€</b>

# Vie de la section

## ***Lien avec la profession***

Le SNUipp-FSU s'est créé avec pour objectif de proposer aux enseignant-es du premier degré et aux PEGC un outil syndical leur permettant de se rassembler, d'agir majoritairement dans le respect des points de vue des uns et des autres pour transformer l'école et notre métier. Rencontrer le plus possible nos collègues permet d'articuler nos mandats, nos réflexions, nos stratégies, nos propositions d'actions avec les préoccupations et les exigences exprimées par la profession et les rendre plus efficaces parce que plus partagées.

Le lien permanent avec la profession se fonde sur la transparence : tou-tes les collègues accèdent aux informations (compte-rendu d'audiences, avis « extérieurs », rapports etc.) et nous organisons des rencontres : Réunion d'Information Syndicale, stage, AG, réunion de secteurs de circonscription pour que

toutes et tous, syndiqué-es ou non, s'emparent de ces débats.

Mais ces espaces de rencontre, d'échange, débats sont de moins en moins investis. *Les collègues sont-ils de plus en plus envahi-es par un métier toujours plus chronophage et des emplois du temps trop remplis ? N'arrivent-ils plus à se libérer pour venir à des réunions de secteur ou alors pensent-ils que l'outil syndical ne répondra pas à leurs revendications, que de toute façon, tout est perdu d'avance, que leur voix ne compte pas puisque tout est décidé d'en haut ?*

Devant ce repli sur soi, cette distance qui s'installe entre le syndicat et les collègues, la section départementale doit s'interroger.

D'autant que la force de notre syndicat a toujours été le lien avec la profession.

D'autant que notre fonctionnement démocratique pla-

## ***Lien avec les syndiqué-es***

La section départementale est riche de ses syndiqué-es, de ses délégué-es implanté-es dans les secteurs. Même si nous ne couvrons pas l'ensemble du département, le maillage territorial reste important.

Pourtant, la place des syndiqué-es dans notre fonctionnement pose questions. *Implication des syndiqué-es ? Quels avantages à être syndiqué-e ?* La politique du SNUipp-FSU Gironde a toujours été de répondre à tou-tes les collègues. Il est important de se demander comment on peut donner une place spécifique à nos syndiqué-es, comment la section peut se mettre davantage en relation avec eux, comment donner plus de sens à leur adhésion.

## ***Le Conseil syndical***

Le CS composé d'élu-es de congrès et d'élu-es des secteurs semble à bout de souffle. Il est de plus en plus difficile de trouver des délégué-es dans certains secteurs qui jusqu'alors étaient actifs. Or le CS, lieu de décision de notre syndicat à l'échelle départementale, est l'instance la plus importante.

*Comment redonner leur place aux délégué-es de secteur ? Comment vivifier le lien entre le bureau et le CS, comment donner envie à des syndiqué-es de devenir délégué-es ?*

**Toutes ces questions sont posées régulièrement en CS ou lors de nos congrès. Les résultats aux élections professionnelles montrent que la section départementale se trouve à un tournant. Les orientations pour notre section que nous allons élaborer lors de ce congrès devront être à la hauteur de ces enjeux. Le projet syndical que nous porterons ne pourra pas faire l'impasse d'un retour en force dans les écoles, au plus près de nos délégué-es de secteur, de nos syndiqué-es et de toutes les collègues.**



ce les syndiqué-es au centre de l'élaboration de nos revendications. Les syndiqué-es viennent porter leurs revendications en réunion de secteurs, propositions relayées par les délégué-es de secteur en CS et par les SD en CN.

D'autant que l'avenir de notre syndicat ne pourra pas se faire hors sol.

Paradoxalement face à la désertion des réunions de secteurs, le nombre d'appels, de mails et de demandes d'aide ou de renseignement individuels à la section ne cesse d'augmenter. Les collègues savent nous trouver quand ils ont besoin de nous.

Le nombre exponentiel de ces demandes individuelles prend la quasi totalité du temps de décharge. *Comment dans ce contexte la section peut-elle retrouver un équilibre entre le traitement des cas personnels et la proposition des cadres collectifs de revendications et d'action ?*

## ***SNUipp académique***

Lors de notre dernier congrès, la nouvelle gouvernance venait de se mettre en place. Cela a eu des conséquences en terme de gestion des personnels avec notamment les services mutualisés (paye, retraite, frais de déplacements...), qui s'éloignent des collègues. Nous avons commencé à réfléchir au niveau académique à une meilleure coordination entre les 5 départements, des échanges d'informations et des réunions plus régulières tout au long de l'année, une mutualisation des outils et documents, des audiences auprès du recteur.

Il nous faut continuer à réfléchir sur nos pratiques au niveau académique, nos interventions dans les instances (CTA et groupes de travail), l'articulation de nos actions départementales et de notre action au niveau académique.

La poursuite de la politique d'austérité menée au nom de la « crise de la dette » a porté de nouveaux coups rudes aux droits des salarié-es (l'ANI et loi Macron) au financement des services publics, de la protection sociale et de la solidarité nationale (pacte de compétitivité et de responsabilité). Les personnels des différents syndicats nationaux de la FSU ont vu, à des rythmes et degrés différents leurs missions se transformer, leurs conditions de travail se dégrader, leur salaire geler, des nouvelles modalités de gestion de personnel inspirées du management privé se mettre en place.

**FSU**

La FSU départementale a appelé à des journées de grèves / manifestations aux côtés d'autres organisations syndicales (le plus souvent la CGT et Sud et dernièrement FO) contre ces différentes mesures. Elle a organisé avec des collectifs (celui de l'audit citoyen contre la dette ou du collectif Alternative à l'Austérité) plusieurs réunions publiques d'information et de débats pour expliquer l'origine politique et idéologique des réformes en cours pour mieux les combattre. Elle a organisé un stage fédéral pour décrire la façon dont le management se mettait en place dans nos métiers et mettre en commun nos résistances.

Si la grève du 9, qui a rassemblé 30% de nos collègues montre que la « fatalité » de la crise passe de moins en moins, l'appropriation de ces analyses par le plus grand nombre reste un enjeu.

La FSU 33 a également organisé un stage à l'attention des ATSEM afin de les informer sur leurs droits qui, dans le cadre de la réforme des rythmes et de la baisse des dotations aux collectivités territoriales, sont aussi mis à mal. Ce stage a rassemblé une cinquantaine d'ATSEM et a été l'occasion d'en syndiquer au SNUCLIAS-FSU qui est cours de constitution dans notre département. La convergence des revendications des FP d'état et de collectivités est un enjeu pour la FSU, surtout avec la poursuite des réformes territoriales.

Nous avons acté lors de notre précédent congrès la tenue d'assises départementales sur l'éducation afin que les enseignant-es du premier et second degré puissent échanger sur l'ensemble des sujets dans le cadre de la « refondation de l'école ». Manque de conviction ? Volonté de prioriser des problématiques ne touchant qu'à nos champs de syndicalisation ? Ces assises n'ont rassemblé que quelques responsables syndicaux et les riches débats qui ont pourtant eu lieu n'ont pas débouché sur la poursuite d'un travail en commission. Cela est regrettable car si les collègues du premier et second degré ont pu ensuite se retrouver ensemble lors des mobilisations contre la sortie de secteurs entiers de l'EP, et pour le plan de rattrapage des postes, ce nécessaire travail d'échange nous aurait permis entre autre d'alerter nos collègues sur les conséquences du profilage à l'œuvre dès 2011 dans les collèges ECLAIR et de poursuivre notre travail d'élaboration commun pour décliner concrètement ce que pourrait être une École moins inégalitaire et les revendications pour y parvenir. Il est urgent de mettre en place des modalités de rencontre. *À quel niveau (local ? départemental ?) sous quelles formes (RIS ? stages ?) Les discussions en cours sur les programmes, la réforme du collège et le socle pourraient en être les premiers thèmes.*

## Élections paritaires de décembre 2014 : quelques éléments de bilan

Les élections paritaires des représentant-es des personnels à la CAPD, CAPN, CTSD et CTM se sont conclues le 4 décembre dernier. Si la FSU et le SNUipp-FSU restent en tête au niveau national, ils connaissent une baisse en pourcentage et en voix par rapport aux élections précédentes (-5,12 points pour la FSU qui passe à 35,5 %, -3,83 points pour le SNUipp qui passe à 44,28%), dans un contexte d'augmentation de la participation.

En Gironde, le SNUipp-FSU perd près de 10 points, en passant de 52 % des votant-es en 2011 (1401 voix) à 42,05 % en 2014 (1213 voix). FO prend la deuxième place : avec une progression de 13,38 points, il passe de 14,11 % en 2011 (380 voix) à 27,49 % en 2014 (793 voix). Le SE-UNSA se situe troisième avec 23,02 % (+1,2 points).

Résultats : le SNUipp-FSU reste majoritaire mais perd deux sièges à la CAPD (5 SNUipp-FSU, 3 FO, 2 SE).

Il y a des messages à tirer de ces élections. Les baisses enregistrées nationalement par la FSU et le SNUipp-FSU

marquent un arrêt net dans la dynamique de progression de notre fédération et de notre syndicat depuis leur fondation dans le début des années 90. Malgré une forte implication militante, nous n'avons pas atteint nos objectifs. Ces élections se situaient dans un contexte général morose : situation de crise et de reculs sociaux, dégradation des conditions de travail dans l'éducation, rémunérations en berne. De plus, la mise en place des nouveaux rythmes majoritairement contestée, et l'insuffisance des postes n'ont pas permis l'amélioration concrète de la situation des personnels. Devant ces difficultés, le syndicalisme majoritaire a pu être jugé comme ayant une responsabilité dans la situation, notamment sur la question de la réforme des rythmes scolaires, facteur de division de la profession.

Les résultats départementaux (avec une baisse plus importante du SNUipp-FSU qu'au niveau national, une forte progression de FO et un maintien du SE) doivent aussi nous interroger sur notre activité départementale. *Quel lien construisons-nous avec la profession au quotidien ? Comment remédier aux diffi-*

*cultés que nous avons à maintenir un travail de proximité avec les collègues ? A saisir les préoccupations d'une profession en constant renouvellement ? Comment associer la profession à notre travail sur les questions paritaires ? Enfin, comment travailler en profondeur la profession, porter notre projet syndical de transformation concrète de l'école et construire avec nos collègues les actions nécessaires ?*

Notre prochain congrès départemental sera l'occasion de répondre à ces questions. La chose est importante, car il nous faut collectivement remettre le SNUipp-FSU sur ses rails. Cela implique de trouver les moyens de retisser les liens avec la profession, pour redonner tout son sens à notre action paritaire et faire vivre concrètement un syndicalisme de transformation de nos métiers, du service public d'éducation, vers un objectif d'émancipation. Un syndicalisme en phase avec son époque capable de s'adapter et d'évoluer. Un syndicalisme moderne toujours plus présent dans le quotidien des collègues.





## ***Se mobiliser contre la précarité***

L'éducation Nationale a choisi le recours à 60 000 emplois précaires, AVS et EVS, pour faire appliquer la loi sur le handicap de 2005 et le protocole sur la direction d'école de 2006. Le SNUipp FSU s'est toujours opposé à cette politique et n'a cessé de lutter pour la reconnaissance de ces métiers, pour leur pérennisation et donc pour une vraie formation qualifiante.

Si le SNUipp FSU se félicite d'un début de professionnalisation des AVS, puisqu'à la rentrée 2014, certain-es AVS, en contrat de droit public, ont pu signer un CDI, reste que la majorité des AVS et les EVS, en contrat de droit privé, en sont les grand-es oublié-es.

Le choix du SNUipp FSU de syndiquer ces personnels permet de continuer avec eux la lutte contre la précarité et ce combat est d'importance dans une société où le travail précarisé explose et où la fonction Publique est le premier consommateur d'emplois précaires.

La défense de ces personnels est une lutte quotidienne pour faire respecter leurs droits et contrer le traitement par le mépris que leur inflige l'administration : contrats tronqués, changements « sauvages » d'horaires ou d'affectation pour les AVS au mépris de leur situation personnelle et des enfants qu'elles-ils accompagnent, formation inexistante ou inadaptée, gestion administrative inhumaine...

Cette lutte a conduit à plusieurs reprises le SNUipp FSU à intervenir auprès des services et à soutenir les mobilisations des EVS avec les parents et les enseignant-es de leurs écoles. Il a également accompagné les EVS (en intersyndicale avec la CGT) pour attaquer aux prudhommes les collègues employeurs qui n'ont pas rempli leur obligation de formation.

Pour faire face à l'isolement de ces personnels malmené-es, soumis à la gestion parfois incohérente des différents partenaires, Pôle Emploi, les collègues employeurs et la DSDEN, le SNUipp FSU a organisé des réunions d'information syndicale permettant d'échanger, de s'informer et de construire collectivement les mobilisations nécessaires au respect de leurs droits.

Cette année, des actions intersyndicales sont prévues en direction du rectorat pour obtenir notamment le renouvellement des contrats d'EVS administratives et la possibilité de signer un contrat de droit public ouvrant à la Cédésation, comme pour les AVS.

Le chemin vers la création, pour ces métiers, d'un véritable statut de la Fonction Publique est encore long et nous devons continuer à construire les mobilisations les plus larges possibles pour que recule la précarité.



**(RE)VALORISATION**

**LEUR RÉUSSITE, NOTRE MÉTIER.  
DONNEZ-NOUS LES MOYENS  
DE BIEN LE FAIRE !**





## ***Création des ESPE, premier bilan***

Les ESPE (Écoles Supérieures du Professorat et de l'Éducation) ont remplacé au premier septembre 2013 les IUFM avec pour mission la conduite de la formation initiale et continue des enseignant-es et des CPE.

Deux ans après, le constat est accablant. La crise du recrutement n'est pas enrayée, elle a même pris de l'ampleur dans certaines régions, et le dispositif emplois d'avenir professeurs (EAP) est un échec. Étudiant-es et fonctionnaires-stagiaires sont placé-es dans l'impossibilité d'avoir accès à une formation de qualité. L'année de fonctionnaires-stagiaires est particulièrement lourde du fait notamment du poids du mi-temps en responsabilité. Les conditions de travail des formateurs et des formatrices se sont dégradées. De fait pour le SNUipp-FSU, l'heure est à la remise à plat de la réforme.

En Aquitaine, la création de l'ESPE s'est faite dans le contexte de fusion des universités bordelaises pour fonder la NUB (nouvelle université de Bordeaux). De fait, l'ESPE a rapidement été l'enjeu de lutte de pouvoirs entre les différents acteurs de la fusion. Et les grands oublié-es ont été les formateur-trices, les stagiaires et étudiant-es, et le projet d'une refonte de la formation initiale des enseignants.

Cette situation a motivé la mobilisation régulière des formateurs et des formatrices, à laquelle se sont associé-es les étudiant-es puis les stagiaires (mouvement en décembre 2013 et janvier 2014 avec blocage des instances de la NUB et de l'ESPE, puis de nouveau cette année autour du projet de maquette de master). La FSU s'est adressée à plusieurs reprises au ministère pour qu'il intervienne afin que des garanties de fonctionnement démocratique et de moyens soient apportées. Ces interpellations sont restées lettre morte.

## ***Deux années de mobilisations des étudiant-es et des stagiaires***

En 2013, les admissibles au CRPE exceptionnel avaient la possibilité de faire un tiers-temps en responsabilité en tant que contractuel. Ce tiers-temps devait s'inscrire dans leur cursus comme un élément de formation avec un véritable accompagnement. L'administration s'est permis de changer la feuille de route et les a envoyé-es sur des remplacements avec cette logique : « les contractuels sont des moyens d'enseignement, ils comptent pour 60 ETP »

Le SNUipp-FSU a dénoncé la situation fortement lors d'audiences et en instances. Il a accompagné les mobilisations importantes des contractuels, ce qui a obligé l'administra-

tion à revenir à ses engagements de départ pour le dernier stage.

À la rentrée 2014, la nouvelle réforme de la formation s'est appliquée intégralement, avec des stagiaires lauréats du concours 2014 rénové, à mi-temps à l'ESPE et à mi-temps en classe. Dans l'esprit du Ministère et de l'administration de l'ESPE, le mi-temps en ESPE devait être consacré à l'obtention du master 2 MEEF (métier de l'enseignement et de la formation). Or en Gironde, 60 % des stagiaires sont déjà titulaires d'un master, et la moitié d'entre eux d'un master MEEF. Et la formation qui leur est proposée est

## ***Les stagiaires dans le plafond d'emploi : des conditions d'entrée dans le métier dégradées***

Depuis 2009, les stagiaires sont dans le plafond d'emploi et donc sont considéré-es comme moyens d'enseignement au même titre que les titulaires, ils et elles sont des ETP à utiliser pour palier le manque de personnel. Les dérives sont nombreuses pour les stagiaires car leur temps en responsabilité est pensé non plus comme partie intégrante d'un processus de formation mais comme moyen de remplacement. Par exemple en 2013 les PES ont été brutalement sorti-es de leur stage de pratique accompagnée pour être mis en responsabilité du jour au lendemain et palier le manque de remplaçant-es. Le SNUipp-FSU33 est intervenu à plusieurs reprises auprès de l'administration et a accompagné les mobilisations pour

obtenir que l'ensemble de la formation prévue soit dispensée et que ce genre de pratique ne se reproduise plus. Pour autant, nous n'avons pas obtenu gain de cause.

En 2014, les stagiaires à temps plein dans une classe sont l'exemple le plus criant de l'utilisation des PES comme moyen d'enseignement au détriment de leur formation. Les stagiaires à mi-temps en classe ne sont pas en reste car la lourdeur de ce mi-temps en responsabilité (ils ou elles sont à 2 sur la même classe sur le même niveau toute l'année, sans observation ni pratique accompagnée) montre malheureusement que les choix opérés de placer les stagiaires dans le plafond d'emploi ne permet pas de leurs proposer une entrée progres-



# Formation continue

Un récent rapport de la cour des comptes a mis en lumière les carences de la formation continue des enseignant-es en France. Finis les stages, en dehors de quelques formations obligatoires et à public désigné. 18h d'animations pédagogiques, pilotées par les IEN, selon les informations qu'ils souhaitent faire passer ou leur analyse des besoins dans les écoles de la circonscription. Et, depuis un an, pour offrir un choix plus large de thématiques de formation, des parcours plus individualisés, mais surtout faire des économies : M@gistere !

Les enseignant-es passent des heures à se former à l'outil, les premiers parcours proposés ne sont pas tous de bonne qualité, il va falloir du temps pour que les formateurs eux-mêmes se les approprient... Le SNUipp-FSU a obtenu que les temps de connexion des enseignant-es ne soient plus visibles sur les parcours et que leurs concepteurs puissent être identifiés. Le SNUipp-FSU33 a rappelé, en conseil départemental de formation, l'importance des temps en « présentiel » pour que les enseignant-es s'approprient réellement une formation.

Avec l'arrivée des ESPE sur le terrain de la formation continue, il est temps de poser la question de l'élaboration de vrais parcours de formation professionnelle, s'adaptant à l'entrée dans le métier puis capitalisant tout au long de la carrière de réelles formations adaptées.

pour une large part une resucée d'unités d'enseignement qu'ils ont déjà suivi. À cela s'ajoute le poids des évaluations, des écrits à rendre, et du mi-temps en responsabilité de classe, l'ensemble se révélant insupportable. Les stagiaires se mobilisent alors pour réclamer des améliorations de leurs conditions de formation.

Le SNUipp-FSU a accompagné cette mobilisation en portant les revendications des stagiaires : AG de stagiaires, accompagnement en audiences à la DSDEN et à la direction de l'ESPE, pétition, interpellation du Rectorat et du Ministère sur la question des parcours adaptés.

*Comment obtenir des formations répondant aux besoins des collègues, prenant en compte leur niveau professionnel mais aussi leurs désirs d'orientation de carrière ? Sur quels temps ? Quelles réponses face aux formations et parcours fléchés imposés par les IEN ?*

sive et accompagnée dans le métier, ne permet pas de faire de ces stages un élément de leur formation.

Le principe va à l'encontre de la possibilité de proposer une formation professionnelle de qualité.

Le SNUipp avec les autres syndicats de la FSU continue à porter une exigence forte pour la formation des enseignant-es ; il continue à demander que le temps de responsabilité ne dépasse pas le tiers-temps, que ce temps de stage soit pensé de manière progressive et intégré dans un processus de formation qui devra se poursuivre en T1 et en T2.

Le SNUipp-FSU accompagne les jeunes collè-

gues lors de ces 2 permanences hebdomadaires à l'ESPE de Bordeaux. Mais le fait que les PES soient en responsabilité à mi temps toute l'année dans la même école en binôme sur la même classe impacte fortement la vie des écoles, des collègues, des tuteur-trices, des formateur-trices, des directeur-trices d'école.

*Comment le SNUipp-FSU accompagne d'une part les jeunes collègues dans leur entrée dans le métier, porte leurs demandes tout en conciliant les attentes et revendications de nos collègues dans les écoles, formateur-trices, MAT, tuteur-trices ?*



## **RESF-33 : 10 ans d'engagement**

Le SNUipp-FSU33 poursuit son engagement au sein du resf33. Il participe au relai de l'information nécessaire à la constitution des comités de soutien dans les écoles et met en relation parents, élu-es et enseignant-es. Il participe à la vie du collectif lors des assemblées générales mensuelles auxquelles sont conviés les comités de soutien. Ces derniers continuent à émerger pour lutter avec force contre un gouvernement de plus en plus répressif et des conceptions de la société de plus en plus hostiles à la solidarité. Il organise des parrainages, des pétitions de soutien et a permis de trouver une issue positive à de nombreuses situations auparavant bloquées pour des élèves et leurs familles. Le nombre de militant-es au sein du RESF33 est insuffisant pour faire face à tous les besoins, pour échanger, nous former et pour organiser les actions.

Redynamiser le collectif est un enjeu majeur qui traverse tous les mouvements militants. Cette année, les RESF-33 a célébré ses 10 ans d'existence et pour l'occasion a invité la scop « *Vent Debout* » pour une conférence gesticulée intitulée « Mes identités nationales » afin de débattre des discriminations, de leurs origines et d'apporter une nouvelle énergie au groupe local. Une initiative à renouveler.

## **Égalité filles garçons**



### ***Le SNUipp-FSU33 s'implique dans l'égalité entre filles et garçons***

Le SNUipp-FSU participe au niveau départemental au collectif pour l'égalité filles/garçons. Ce collectif regroupe syndicats et associations : le SNUipp-FSU, la FSU, le planning familial, l'OCCE, le GFEN et l'OCCE, les Francas, la LDH, le CEMEA.

Il a pour but de fédérer les actions des différents partenaires pour favoriser l'égalité filles/garçons et lutter contre les préjugés et les stéréotypes facteurs d'inégalités, d'exclusion et parfois même de violence. Ce collectif est né en 2012 suite aux mobilisations extrémistes promouvant l'ordre moral et qui ont eu des conséquences notamment dans l'éducation nationale. Dans notre département, les actions se sont multipliées : journée de retrait de l'école, distribution de tract *Vigi gender*, affiches, tracts sur les murs du planning, du SNUipp-FSU, de l'ESPE, intervention brutale lors d'un colloque à la fac. Le SNUipp-FSU a porté plainte et a rencontré le DASEN afin d'obtenir un bilan des actions entreprises dans notre département : ce qu'il n'a pas été en mesure de faire.

Suite à l'abandon par le gouvernement du site « ABCD de l'égalité » fin 2012, nous avons donc immédiatement œuvré ensemble à la constitution d'un site départemental « après ABCD...EFG (Egalité Filles / Garçons) afin qu'un ensemble d'outils pédagogiques reste à la disposition des collègues.

Le SNUipp-FSU a également organisé en janvier 2013 un stage contre les discriminations. Il nous reste du travail à faire afin de populariser ce site et que nos collègues s'emparent de cette problématique.



# 9<sup>e</sup> congrès départemental du SNUipp-FSU

17 et 18 juin 2015



## Réunions de secteur : préparation du congrès

**lundi 18 mai**

**Secteur Lormont**

16h30 école Albert Camus Lormont

**Secteur St andré de cubzac / Blaye**

16h30 École Pierre Dufour St andré de cubzac

**jeudi 21 mai**

**Secteur Langon-La Réole**

à 17h30 école maternelle Toulenne

**Mardi 26 mai**

**Secteur Bordeaux-Bègles**

à 16h30 école maternelle Noviciat

**Dimanche 3 juin**

**secteur retraité-es :**

journée conviviale le mercredi 3 juin à partir de 10 H à Cassy, au bord du Bassin d'Arcachon (discussions le matin, farniente à la plage l'après-midi, auberge espagnole entre les deux)

**D'autres réunions de secteur seront organisés : toutes les dates sur notre site.**

**Tu ne peux pas aller aux réunions  
de secteur, tu souhaites écrire  
une contribution**

N'hésite pas à nous envoyer ta ou tes contributions sur les sujets qui te tiennent à cœur (par rapport aux textes du Conseil syndical ou sur un autre thème). Ces contributions seront publiées dans le prochain U33 spécial congrès. Elles doivent parvenir au SNUipp-FSU avant le 29 mai.

**Congrès réservé aux syndiqué-es**  
**Pense à vérifier que ta cotisation est bien à jour**

